

Qu'avez-vous à y gagner ?

Tout (ou presque) :

- Une **valorisation de votre bien**, en vue d'une revente ou d'une location. Les appartements bien rénovés se vendent à un prix très supérieur aux autres (12 à 15% en Ile-de-France hors Paris)



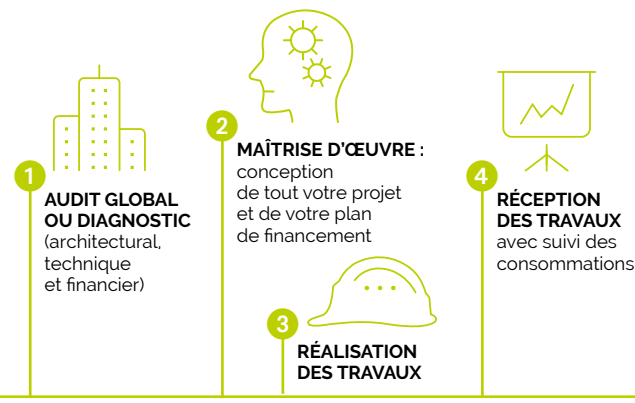
- Du **confort thermique** hiver comme été et **une protection contre le bruit extérieur**



- Des **économies d'énergie** (de l'ordre de 40 % à 70 %)



Les grandes étapes d'une rénovation



Vous devez engager un ravalement de façade ?

Profitez-en pour rénover votre immeuble !



Par où commencer ?

Quelques contacts utiles et gratuits pour vous y mettre en douceur :

- Faites-vous accompagner par un conseiller Faire :



faire.fr/trouver-un-conseiller

- Renseignez-vous sur la plateforme Coach Copro :



coachcopro.com

- Inscrivez-vous à des formations en ligne ou près de chez vous :



recif-copro.fr/agenda

Déployé dans le cadre du programme RECIF porté par Île-de-France Energies et financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie



Vous avez trop chaud ?...



... ou trop froid chez vous ?



Agissez : rénovez votre copropriété !



3 idées reçues sur la rénovation énergétique en copropriété

Travaux de rénovation : de quoi parlons-nous ?

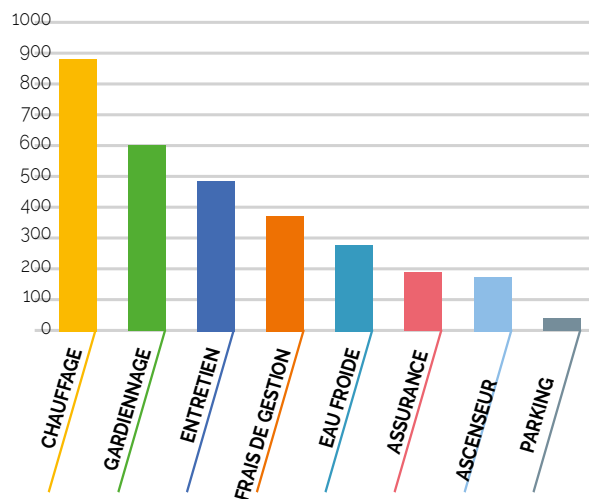
Un immeuble qui vieillit, des factures qui augmentent, un appartement trop chaud en été et trop froid en hiver...

Vous sentez qu'il faut agir?

Rénover votre immeuble, vous y avez déjà pensé mais ça vous paraît trop compliqué, trop cher, trop long, pas le bon moment ?

Chauffage, le 1^{er} poste de charges des ménages

Charges pour un appartement type de 60 m² (3000€ de charges)



Source: ARC, Revue de l'ARC et de l'UNARC n°125, 2019

Selon l'ARC, les charges de chauffage ont augmenté de près de 10% en 2018.

Si vous aussi, vous trouvez que la rénovation en copropriété, c'est :

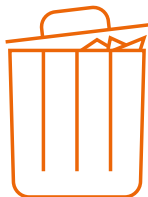


"Trop cher!"

Sachez que **de nombreuses aides sont disponibles**, et ce quelle que soit votre situation financière. Surtout, **investir dans une rénovation c'est augmenter la valeur de votre bien !**

"Trop compliqué en copropriété!"

On ne va pas vous mentir, une copropriété c'est beaucoup de gens différents, ce qui suppose un minimum de coordination. Mais **des acteurs spécialisés sont là pour vous aider et vous fournir un accompagnement clé en main.**



"Sans intérêt!"

Une rénovation énergétique, c'est une **remise à niveau de votre bâtiment : plus solide, plus confortable et plus beau.** Vous n'aurez plus rien à envier aux immeubles neufs !

La rénovation énergétique concerne à la fois l'**isolation du bâtiment** (façades, toitures, planchers et vitrages) et l'**optimisation des systèmes de ventilation, de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de l'éclairage**. Elle peut aussi parfois intégrer l'**installation d'énergies renouvelables**.

Ils vous aident financièrement :

Au niveau national

- Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique
- Les aides de l'ANAH pour les ménages à revenus modestes
- Les certificats d'économie d'énergie
- L'éco Prêt à Taux Zéro
- Un taux de TVA réduit de 5,5 % sur la réalisation des travaux...

Partout

Des acteurs spécialisés de la rénovation énergétique proposent un accompagnement clé en main, et dans certaines régions, un **dispositif de tiers-financement** (prêts et avances d'aides)

Au niveau local

Des aides existent parfois localement, renseignez-vous !

Ces dispositifs sont de plus très souvent cumulables !